

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE OCTOBRE 2004 ET MARS 2005 :

plus d'offres enregistrées à l'Anpe, en particulier pour des métiers qualifiés,
mais les offres en contrats courts sont de plus en plus nombreuses

D'octobre 2004 à mars 2005, les offres enregistrées à l'Anpe augmentent de +6 % par rapport au même semestre de l'année antérieure. Cependant, les emplois proposés sont de plus en plus sur des contrats de moins de six mois : 59 % ce semestre, soit +2,5 % par rapport à la situation d'octobre à mars 2004. Simultanément, les flux de demandes enregistrées (catégories 1+2+3) continuent à baisser : - 3 %. Ainsi, depuis fin 2003, les tensions sur le marché du travail progressent. Pour autant, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1+2+3 ne diminue pas encore. Il augmente même de +3 % entre mars 2004 et mars 2005 car la baisse des flux d'entrées au chômage est insuffisante pour permettre la résorption du nombre de demandes.

La montée des tensions est cette fois plus sensible dans des domaines où la part des emplois qualifiés est forte : **l'informatique, la banque et les assurances** et dans certains domaines industriels, en particulier **la mécanique, l'électricité-électronique, et la maintenance**.

Actuellement, les domaines où les tensions restent les plus fortes sont, dans l'ordre, **l'agriculture** (en particulier les maraîchers, jardiniers), **les hôtels, cafés, restaurants, la banque et les assurances** (plus spécialement les employés et techniciens des assurances), **la santé** (pour les infirmières), **l'électricité-électronique et la mécanique** (pour les techniciens en particulier), **les industries de process, le commerce** (représentants et intermédiaires du commerce) et **le bâtiment** (en particulier pour les ouvriers qualifiés des travaux publics).

Les grands domaines professionnels *	Emploi en décembre 2004 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2004 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2004 et mars 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en mars 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre octobre 2004 et mars 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2004 à mars 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'oct. 2003 à mars 2004	d'oct. 2004 à mars 2005
Agriculture, marine, pêche	462	16	7	61	4	15	1,0	1,1
Bâtiment, travaux publics	1 644	11	7	65	7	40	0,6	0,7
Électricité, électronique	287	8	-5	63	3	33	0,7	0,8
Mécanique, travail des métaux	1 315	9	-1	65	12	35	0,6	0,7
Industries de process.	1 147	7	0	59	2	24	0,6	0,7
Industries légères (bois, industries graphiques)	483	13	-4	59	-1	41	0,4	0,4
Maintenance	638	10	1	63	9	56	0,5	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie	159	12	0	59	20	74	0,4	0,5
Tourisme et transports	1 862	14	4	61	3	37	0,5	0,5
Gestion, administration	2 616	15	-2	59	5	42	0,4	0,5
Informatique	462	9	-9	60	38	73	0,4	0,6
Études et recherche	275	7	-3	61	27	83	0,2	0,2
Banques et assurances.	597	4	-2	62	20	69	0,7	0,9
Commerce.	2 368	16	3	60	7	49	0,6	0,7
Hôtellerie, restauration, alimentation	821	17	5	67	0	48	0,9	0,9
Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité,...)	2 647	17	6	57	4	45	0,4	0,4
Communication, information, spectacles	376	32	1	55	21	11	0,5	0,6
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 676	8	10	63	1	37	0,8	0,8
Ensemble	19 834	13	3	61	6	41	0,56	0,62

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées. Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux.

**Les familles professionnelles
des secteurs primaire et secondaire ***

	Emploi en décembre 2004 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2004 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2004 et mars 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en mars 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre octobre 2004 et mars 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2004 à mars 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'oct. 2003 à mars 2004	d'oct. 2004 à mars 2005
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	338	18	7	60	5	13	1,2	1,2
Techniciens et cadres de l'agriculture	78	12	7	63	2	68	0,2	0,2
Marins, pêcheurs	46	8	7	66	-19	32	0,7	0,6
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	163	21	11	67	2	35	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés des travaux publics	111	4	-2	67	21	36	1,5	1,8
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	331	7	2	68	7	41	0,9	1,0
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	123	22	9	65	-10	35	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	535	11	7	64	9	36	0,6	0,7
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	47	17	18	63	0	30	0,5	0,5
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	142	8	1	64	24	53	0,8	1,1
Cadres du bâtiment et des travaux publics	190	5	-3	62	36	72	0,6	0,8
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	63	8	-4	62	-27	15	0,7	0,5
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	85	14	-6	62	2	28	0,7	0,8
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	139	4	-4	65	31	49	0,7	1,0
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	63	25	-3	64	-5	27	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	174	8	-6	65	26	33	0,6	0,9
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	137	6	-1	67	12	30	0,7	0,9
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	211	10	2	62	22	21	0,5	0,6
Ouvriers qualifiés de la mécanique	250	10	-1	63	7	27	0,7	0,8
Ouvriers de la réparation automobile	229	12	3	68	6	57	0,5	0,6
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	251	4	-8	67	20	48	0,8	1,1
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process.	385	14	0	58	-1	15	0,6	0,7
Ouvriers qualifiés des industries de process.	456	4	1	60	9	35	0,7	0,9
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	305	3	-2	65	7	52	0,4	0,4
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	65	17	-8	59	-9	32	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	129	18	-7	56	-7	40	0,3	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois	41	3	1	61	-14	38	1,5	1,3
Ouvriers qualifiés du bois	74	17	6	66	4	41	0,5	0,5
Ouvriers des industries graphiques.	102	9	-8	58	7	45	0,4	0,5
Techniciens, agents de maîtrise des ind. légères et graphiques. . .	72	5	-4	59	6	61	0,4	0,5
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	361	7	-1	62	3	50	0,6	0,6
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	276	14	2	63	13	60	0,5	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	159	12	0	59	20	74	0,4	0,5
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	404	16	1	63	-11	18	0,5	0,4
Ouvriers qualifiés de la manutention	412	15	4	59	11	30	0,4	0,5
Conducteurs d'engins de traction et de levage	47	4	10	72	-9	20	1,3	1,1
Conducteurs de véhicules.	712	13	7	61	10	48	0,6	0,6
Agents d'exploitation des transports	104	8	5	60	20	61	0,5	0,6
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports.	135	13	2	62	-13	49	0,4	0,4
Cadres des transports et navigants de l'aviation	48	9	-2	55	3	80	0,2	0,2

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

**Les familles professionnelles
du secteur tertiaire ***

	Emploi en décembre 2004 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 2004 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2004 et mars 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en mars 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre octobre 2004 et mars 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 2004 à mars 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'oct. 2003 à mars 2004	d'oct. 2004 à mars 2005
Gestion, administration								
Secrétaires	692	21	-1	59	-7	57	0,3	0,3
Comptables	431	4	5	61	-9	53	0,5	0,5
Employés administratifs d'entreprises	622	20	-3	58	9	26	0,7	0,8
Secrétaires de direction	78	34	0	61	19	62	0,2	0,3
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	321	4	6	62	24	58	0,4	0,5
Cadres administratifs, comptables et financiers	472	10	-2	58	12	70	0,3	0,3
Informatique								
Informaticiens	462	9	-9	60	38	73	0,4	0,6
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	275	7	-3	61	27	83	0,2	0,2
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	242	5	-3	65	35	63	0,5	0,8
Employés et techniciens des assurances	174	3	0	61	5	71	1,2	1,4
Cadres de la banque et des assurances	181	3	-2	55	18	85	0,5	0,6
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	289	24	7	61	-1	19	1,0	1,0
Vendeurs	827	20	4	62	9	48	0,5	0,5
Représentants	505	10	1	61	20	86	0,9	1,1
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	343	3	4	60	15	70	0,8	0,9
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	405	19	0	56	8	86	0,3	0,4
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	235	6	10	67	-3	64	0,8	0,8
Cuisiniers	218	16	4	67	1	51	0,9	1,0
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	368	22	5	66	1	44	0,9	0,9
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	183	14	15	62	4	73	0,5	0,5
Employés de maison	276	35	5	55	4	50	0,3	0,3
Assistants maternels	688	14	7	58	2	62	0,2	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité	229	21	7	57	-5	54	0,6	0,6
Agents d'entretien	1102	15	4	57	8	32	0,5	0,6
Employés des services divers	169	3	2	57	-4	60	1,4	1,4
Communication, information, spectacles								
Professionnels de la communication et de la documentation	173	21	1	56	3	56	0,1	0,1
Professionnels des arts et des spectacles	202	40	1	54	23	7	0,6	0,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	415	4	22	67	7	63	0,5	0,5
Infirmiers, sages-femmes	438	2	25	72	5	65	1,3	1,2
Professions para-médicales	270	6	10	60	-2	63	0,6	0,6
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	553	16	7	62	-1	26	0,9	0,9
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	177	15	4	54	9	52	0,6	0,6

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été privilégiée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'Insee utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'Anpe a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence : le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la Dares a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés par familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées dans de grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte : en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique, celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 diffère de la population active occupée, qui était de 24,7 millions de personnes, en moyenne, sur l'année 2004.

LES SOURCES

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'Enquête Emploi, est réalisée, chaque année, par l'Insee. Jusqu'en mars 2002, l'enquête avait lieu en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population est celle des individus de 15 ans ou plus appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires. À partir de mars 2003, l'Enquête Emploi devient une enquête trimestrielle en « continu » (tout au long de l'année) (1). Son échantillon est renouvelé par sixième chaque trimestre. 35 000 ménages répondent à l'enquête chaque trimestre. L'enquête permettra d'appréhender l'évolution conjoncturelle de l'emploi au cours de l'année.

• Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

L'Anpe comptabilise les demandes et les offres d'emploi en flux (entrées ou sorties) et en stock (en fin de mois) à partir des fichiers administratifs de gestion des demandeurs d'emploi.

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stocks), on a retenu l'ensemble des catégories 1 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'Anpe disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents, sauf qu'ils recherchent respectivement un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

• **L'emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en mars. Habituellement, l'effectif de mars était celui observé à l'enquête emploi. Ici il a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi de l'ancienne série (mars 2002) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002, ainsi qu'aux quatre trimestres 2003 et 2004 (voir notes 2 et 3). On a ensuite calé ces chiffres globalement sur l'enquête emploi en continu (en décembre 2004). Pour éviter une rupture de série trop importante et, avant de mettre au point une nouvelle méthode d'estimation de l'emploi par FAP à partir des nouvelles enquêtes sur l'emploi (en particulier, lorsque on basculera dans la nouvelle nomenclature FAP), on utilise une méthode aussi proche que possible de l'ancienne.

• **Taux de demande d'emploi** : $\text{DEFM}/(\text{Actifs en emploi} + \text{DEFM})$. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau du chômage de la famille professionnelle considérée.

• **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois dans un métier.

• **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : $[1 - (\text{DEFM}(T) / (\text{DEFM}(T-4) + \text{Demandes d'emplois enregistrées entre } (T-4) \text{ et } T))] * 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année est sortie des fichiers de l'Anpe.

• **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'Anpe aux cours des six derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

• **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de six mois dans l'ensemble des offres enregistrées** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Anpe selon les familles professionnelles.

• **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les six derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - J.-F. Bigot, D. Goux, Insee, « L'enquête sur l'emploi du 1^{er} trimestre 2003 : forte hausse du chômage entre le 1^{er} trimestre 2002 et le 1^{er} trimestre 2003 », Insee Première, n° 909, juillet 2003.

Voir aussi K. Attal-Toubert, A. Derosier, Division Emploi, Insee « Enquête sur l'emploi 2004 : le chômage augmente malgré la reprise de l'emploi », Insee Première, n° 1009, mars 2005.

(2) - Voir E. Fabre, N. de Riccardis (Dares), « Évolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2004 », Premières Informations, n° 12.2, mars 2005.

(3) - L. Gonzalez, F. Toutlemonde, N. de Riccardis, E. Fabre, C. Lagrenne, M. Leclair, S. Mathern, G. Seroussi, X. Viney « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2004 : croissance confirmée mais encore peu d'emplois », Premières Informations, mars 2005 n° 13.2